

## CHANGEONS DE CAP !

Edito de David CARON  
Secrétaire Général de la CFDT Douane



**D**epuis plus de 15 ans, nous, douanières et douaniers,

subissons au quotidien les assauts de toutes les politiques de coupes budgétaires successives, tout en parvenant à nous adapter avec peu de moyens aux contextes économiques, sociaux et politiques qui traversent notre pays.

Aucun d'entre nous n'échappe de près ou de loin à ces évolutions.

Les conséquences sur nos conditions de travail, notre vie de famille, notre santé sont considérables et, hélas, empirent !

En AG, les réformes se succèdent :

Mise en place de Direction Régionale Opérationnelle, Centralisation des fonctions support (RH, paie, achat, frais), Inter-régionalisation des Recettes, Plan Ambition DG.

Que ce soit dans les territoires DR et DI, à la DG et dans les SCN, le quotidien de travail se détériore sans qu'aucune mesure efficace ne soit prise pour y remédier.



Dans les bureaux, le Dédouanement Centralisé National dénature totalement nos métiers et la relation entreprise/administration.

Les SRE sont exsangues et les PAE sont surchargés de travail, et les CRPC sont "mangés" à toutes les sauces.

En matière de Contributions Indirectes et de VITI, entre centralisation et disparition de pans entiers de la fiscalité, c'est l'aléatoire, le démagogique et l'influence des lobbys qui prédominent.

On peut craindre légitimement que ce soit l'existence même de notre réseau au sein de la Douane qui est en jeu dans un avenir proche.

**LA CFDT VA SE BATTRE POUR MAINTENIR LE MAILLAGE EXISTANT, SAUVEGARDER LES MISSIONS FISCALES ET DOUANIÈRES QUI SONT ET SERONT REMISES EN CAUSE DANS LES ANNÉES À VENIR.**

**LA CFDT RESTE ATTACHÉE À LA POLITIQUE DES CONTRÔLES ET REFUSE SON ABANDON AU NOM D'UN ANGÉLISME DE FAÇADE PORTÉ AUJOURD'HUI PAR LE GOUVERNEMENT AU NOM DU PSEUDO DROIT À L'ERREUR.**

**C'EST CETTE LIGNE DE CONDUITE QUE VOS ÉLUS CFDT S'ENGAGENT À TENIR POUR LA MANDATURE À VENIR.**

## UN LOURD TRIBUT D'EFFECTIFS...



**Depuis de nombreuses années, la branche AG-OPCO de la DGDDI paie un lourd tribut en terme de suppression de structures et de diminution d'effectifs.**

Et pourtant, la douane est au cœur de réformes d'ampleur et, de nouveau, les droits de douanes font l'objet de toutes les attentions. Plus que jamais la régulation des échanges et l'action économique justifient un service douanier régulier et fort.

**La CFDT, consciente de cette importance, a systématiquement dénoncé l'ensemble des suppressions de services et les diminutions d'effectifs qui affaiblissent notre action.**

Ces coupes dans les effectifs engendrent des conséquences terribles pour les agents. Ils ne peuvent plus travailler dans de bonnes conditions et accomplir correctement les tâches qui leur sont dévolues compte-tenu de la surcharge de travail et/ou du manque de lisibilité de notre direction générale en la matière.

L'Administration demande aux agents de devoir tout faire et de savoir tout faire sans aucune formation

adéquate, dans des délais contraints et avec des objectifs quasi délirants...

En effet, les décideurs douaniers sont bien trop peureux pour dire qu'ils sont dans l'incapacité d'accomplir telle ou telle mission, tel ou tel objectif...

Les pôles de gestion des procédures en sont un exemple criant : une surcharge de travail manifeste (suivi des autorisations, examen des critères OEA, gestion des garanties...) sans formation adaptée et dans des délais impossibles à tenir...

**La CFDT demande une priorisation des tâches, des renforts dans les services en souffrance et des formations adaptées à chaque agent.**

D'autre part, le démantèlement des structures douanières, et notamment des bureaux de douane, a créé de véritables déserts douaniers, et accentué les difficultés d'accès pour les petits opérateurs victimes collatérales de ces réformes bâclées.

Or, nos dirigeants font croire à l'opinion publique que la Douane est dans la capacité de contrôler l'ensemble du territoire national.

**Mensonge !**

Comment un service de contrôle "ex ante" peut-il raisonnablement effectuer un contrôle à deux cents kilomètres d'un bureau tout en maintenant une cellule de veille delta et une possibilité de projection sur un autre lieu ?

**Nos missions ont du sens**

L'absence de contrôle dans le cadre des DCN est un exemple manifeste de ce double discours. Si rien n'est fait, qui garantira la sécurité des échanges et la protection de nos concitoyens ?

Nos missions ont du sens. Il est temps que les gouvernants en prennent la mesure.

**Compte-tenu des enjeux actuels et à venir (Code des douanes de l'Union, sécurité intérieure, Brexit...), la CFDT Douane exige des moyens supplémentaires en effectifs et en matériel. Elle demande une réelle politique volontariste de contrôle qui valorise nos missions.**

**RÉSEAU COMPTABLE DOUANIER : NO FUTURE !**

Nos collègues des recettes inter-régionales sont aujourd'hui le symbole des réformes sans fin, du manque de concertation avec les agents et usagers, et de l'impréparation de l'administration sur des sujets essentiels. **La CFDT a alerté le DG sur les conséquences désastreuses** tant d'un point de vue humain que sur un plan structurel d'un transfert de missions à la Direction des Finances Publiques, remettant en cause les fondations même de notre administration.

Quid des répartitions contentieuses ? Qu'advient-il de l'APR ? Quel futur pour les agents des RI ?

**NE NOUS VOILONS PAS LA FACE, LE TRANSFERT DU RECOUVREMENT SIGNE L'ARRÊT DE MORT DU RÉSEAU COMPTABLE**



# DÉFENDRE LES MISSIONS

LA CFDT EST TRÈS IMPLIQUÉE DANS LA DÉFENSE DES MISSIONS LIÉES AUX CONTRIBUTIONS INDIRECTES, TROP SOUVENT PARENTS PAUVRES DES AMBITIONS AFFICHÉES PAR NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL. NOS MILITANTS PORTENT CONTINUELLEMENT DEVANT LES INSTANCES, NOTRE EXIGENCE DE MOYENS ET D'AVENIR POUR LES CI.



## CI, UNE POLITIQUE DE CONTRÔLE ABANDONNÉE

Malgré les discours va-t-en-guerre de nos DG successifs devant les caméras et dans la presse, si il y a un domaine en Douane où l'administration ne se donne pas les moyens de contrôler, c'est bien en matière de Contributions Indirectes.

Trop sensibles aux lobbys de tous ordres, nos dirigeants ont sciemment laissé tomber en ruine l'architecture des services CI, amputant volontairement toute possibilité de contrôle, et ce dans des régions entières.

Le dernier acte de cet acabit est la campagne proactive des services de la DG pour l'abandon de la CRD... ouvrant la porte à des fraudes massives et contraignant les petits opérateurs à des formalités bien trop lourdes.

**Quel gâchis !**

Les effectifs restants sont débordés par la paperasse

et par l'inadaptation des outils informatiques qui leur sont fournis. Exclusivement faits pour diminuer des fonctionnaires en faisant faire tout le travail aux opérateurs, les logiciels GAMMA et CIEL n'ont en rien libéré des agents pour effectuer des contrôles comme le "vendait" la direction de F3 lors des tournées en province.

En secteur **viti-vinicole**, les inquiétudes ne sont pas moindres, loin s'en faut. L'horizon des réformes incessantes et la pression croissante des inter-professions font craindre la main-mise croissante d'opérateurs extérieurs sur ce secteur. Et demain, un transfert de la mission ?

**Pour la CFDT il est nécessaire de revaloriser rapidement la pratique des contrôles CI en dotant tous les bureaux d'effectifs dédiés aux contrôles, afin de permettre à notre administration de**

**s'assurer du respect de la réglementation, ce qui contrairement à ce que doit oublier la DG est la principale de nos missions.**

## BUREAU DE GARANTIE, L'ÉVITABLE DISPARITION !

La GARANTIE des métaux précieux, mission douanière depuis 1993, est aujourd'hui bien délaissée par la DG et ce depuis trop longtemps.

Après avoir "bradé" le poinçon d'état à de nombreux opérateurs pour pouvoir fermer des bureaux et gagner des emplois, notre administration poursuit dans ce funeste chemin en négligeant totalement ces services.

Il suffit de voir le peu d'effectifs qui est consacré à cette mission et surtout le manque total de volonté de l'administration de moderniser nos outils pour des prétextes financiers peu crédibles (pas de poinçon laser, par exemple).

Les bureaux de garantie "survivants" sont trop souvent en manque d'effectifs et bien trop éloignés des fabricants et bijoutiers qui peuvent se trouver à plusieurs centaines de kilomètres. Où est le service public ?

En outre, la politique de contrôle de la Direction sur cette matière est quasi inexistante et ce par volonté à peine cachée de faire "mourir" cette mission par manque de moyens et de résultats...

La seule raison et la vraie finalité, c'est un transfert de cette mission au Privé ou à un simili opérateur public

qui se verra, lui, grassement rémunéré pour une mission qui devrait rester à l'état.

**La CFDT revendique depuis longtemps la nécessaire modernisation de nos services par le remplacement de nos équipements obsolètes et par un renforcement des effectifs et des services de contrôles.**

A ce jour, aucun écho positif de la part de notre Direction pourtant si prompt à sacrifier les services sur l'autel d'une pseudo modernisation. La fin de la contribution à la marque en est une sinistre augure.

## LE CIEL... PEUT (ET VA) ATTENDRE

La montagne a encore accouché d'une souris...

Après des années de préparations, des années de modifications de la réglementation, des dizaines et des dizaines de groupes de travail et de réunions de tout genre, les promesses d'un monde idyllique sous le beau (système) CIEL sont hélas restées de doux rêves.

La réalité est toute autre. Les retards se sont accumulés, les opérateurs peinent et rechignent à adhérer, les usagers sont dépassés par la complexité et le manque d'ergonomie générale inondent les services territoriaux d'appels téléphoniques, transformant ces derniers bien malgré eux en "call-center" permanent au détriment des autres missions de ces services.

Bien obligée de constater l'échec de ce télé-service, la

DG a en urgence fait appel à un cabinet extérieur d'audit pour essayer de modifier l'ergonomie et tenter de désamorcer le ras-le-bol montant des agents et des usagers.

**La CFDT a participé à ces travaux, mais malgré toute la bonne volonté des auditeurs et des participants lors de ces réunions, les constats effectués étaient déjà bien connus des services. Il est regrettable qu'il ait une fois de plus fallu avoir recours à un cabinet d'audit pour découvrir que l'eau ça mouille et qu'en l'occurrence, CIEL n'était ni prêt, ni finalisé à l'heure de sa systématisation.**

A quelques mois de l'obligation de télé-déclaration, les agents, se demandent comment ils vont parvenir aux fameux 100% au 31/12/2019, alors qu'on dépasse à peine les 10%.

De plus, le périmètre des déclarants vient de se voir gonflé d'un coup avec les opérateurs de boissons non alcoolisées : des milliers en plus ! Et la DG en catastrophe vient de repousser la date limite sine die....

### Quel échec !

La récente annonce du transfert d'une partie de nos missions vers la DGFIP expliquerait grandement cette précipitation. La Douane va livrer clef en main toute la matière et à tous les opérateurs déjà informatisés. **Du vite fait, mal fait ! Une liquidation totale. Circulez il n'y a plus rien à voir.**

**La CFDT va continuer de défendre les missions fiscales à tous les niveaux et demander des assurances fermes pour les agents qui y travaillent.**

**Ces missions sont le cœur de notre administration. La CFDT refuse la braderie en cours.**

### MUTATION

La CFDT considère que l'explosion, ces dernières années, du nombre de postes à profil est un "marché de dupes" qui permet à l'administration de détourner toutes les règles de gestion en vigueur, dénaturant ainsi l'esprit d'équité qui prévalait depuis toujours en matière de mutation au sein de la DGDDI.

**La CFDT est la seule organisation syndicale à avoir rejeté le dernier Règlement Particulier Mutation.**

### AVANCEMENT

En matière de Tableau d'Avancement ou de Liste d'Aptitude, la CFDT douane réclame un système équitable pour tous les douaniers. Seule l'ancienneté réelle (Fonction publique ou douanes) garantit un traitement juste.

A ce jour, nous avons obtenu gain de cause pour les TA en catégorie C et en catégorie A. Reste maintenant à enfoncer le clou en obtenant les mêmes dispositifs pour la catégorie B.

### OUTRE-MER

En matière de mutation, la CFDT a toujours porté la priorité de mutation des personnels ultra-marins pour leur permettre de revenir dans les meilleurs délais dans leur territoire « Vivre et travailler au pays ». Dans ce sens le nouveau RP mutation qui accorde une priorité de 150 points n'est pas assez ambitieux.

### ÉVALUATION / NOTATION / SALAIRE AU MÉRITE

La CFDT a toujours contesté l'exercice de la notation : infantilisant, subjectif et totalement injuste. Hélas, une nouvelle "notation-profilage" se dessine, support quasi indispensable du salaire au mérite dont rêve ce gouvernement.

**Pour la CFDT, c'est plus que dangereux. Nous ferons tout pour faire échouer ce funeste projet.**

La CFDT, revendique une évaluation à 360 degrés dans laquelle chaque agent évalué pourra lui-même évaluer son environnement professionnel, hiérarchie incluse... Chiche !

## ET AUSSI...

### PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - MUTUELLE

La CFDT milite depuis très longtemps pour que tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, soient mieux couverts en matière de santé ainsi qu'en prévoyance. Nous revendiquons que la participation de l'État employeur soit au moins équivalente à celle des employeurs privés.

**Nous avons obtenu du gouvernement l'ouverture de discussions sur la protection sociale complémentaire. Dont acte.**

**La CFDT s'implique totalement dans ces discussions pour qu'enfin les employeurs publics assument leurs responsabilités et que tous les agents bénéficient d'une aide financière à l'acquisition d'une complémentaire en santé et en prévoyance, au moins à hauteur de 50% de son coût réel.**

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE UNE HYPER-CENTRALISATION NON RÉFLÉCHIE.

La politique engagée sur la mutualisation des fonctions support a engendré une hyper-centralisation des services.

**La CFDT dresse un constat sans concession sur ces transferts réalisés sans moyen, sans personnel suffisant et avec des outils informatiques inadaptés (Chorus par exemple). Au final tout ne fonctionne que grâce à la bonne volonté des agents et à des amplitudes horaires de travail extrêmes (subies), sans pour autant obtenir une réelle reconnaissance.**

De même, le mal-être constaté à la DG a abouti à la création du projet "ambition DG" qui ne résout rien pour l'instant, mais qui

génère une inquiétude très importante pour tous nos collègues par le manque criant de lisibilité de ce projet.

Enfin, les nombreux cas de souffrances au travail relevés entre autre au sein du CSRH de Bordeaux ou des différents SCN démontrent hélas, encore une fois, une réforme imposée, non réfléchie, et sans la moindre concertation.

Pourtant la CFDT avait mis en amont en garde l'Administration de tous ces dangers. Il est enfin temps que l'administration prenne en compte le ras-le-bol des AG !

**CHANGEONS DE CAP !**